

COMMUNE DE LONGCHAMP-SUR-AUJON
PROCÈS VERBAL D'UNE RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 JANVIER 2016

PRESENTS : Alain **TOURNEBISE**, Maire, Grégory **FONTAINE**, Annette **VOIRIN**, Adjoint, Xavier **GAMBA**, Etienne **LECLERE**, Gilles **BARDU**, Sandrine **FLEURY**, Fabrice **FOUTRIER**, Denis **LEMAIRE**, Conseillers Municipaux.

POUVOIR : Jean-Claude **RONCARI** à Alain **TOURNEBISE**.

ABSENT : Bertrand **THIEBAULT**.

Monsieur Grégory **FONTAINE** est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal à l'unanimité **approuve le procès-verbal du 27 novembre 2015**.

Le Maire passe à l'examen de l'ordre du jour :

1. Location de la chasse en forêt communale – Adjudication.
2. Questions diverses.

1) LOCATION DE LA CHASSE EN FORET COMMUNALE - ADJUDICATION

Location de la chasse en forêt communale - Adjudication
Délib. n° 1/2016
Visée S/P le 28/01/2016

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le bail de location du droit de chasse dans la forêt communale de LONGCHAMP-SUR-AUJON arrive à son terme le 31 mars 2016. Il convient donc de mettre en location la chasse sur les terrains communaux et propose, à cet effet, de la mettre en adjudication.

Avec 9 voix pour, 1 abstention (Fabrice **FOUTRIER**), le Conseil Municipal décide de mettre en adjudication la location de la chasse, confie l'appel d'offres et la maîtrise d'œuvre à l'Office National des Forêts et autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette relocation des bois communaux.

2) QUESTIONS DIVERSES

- **Alain TOURNEBISE** fait part aux membres du Conseil Municipal d'un courrier de Madame **REMY** concernant la vente de sa licence IV, et décide de ne pas se porter acquéreur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 15.

Le secrétaire de séance,

G. FONTAINE

Le Maire,

A. TOURNEBISE